

Commission scolaire

Mme Dorothee Lovis, conseillère générale

"Une des raisons de l'annulation du camp de ski de l'école primaire est le 2^{ème} camp de ski prévu à l'ESVT!

Comment se fait-il qu'au niveau de l'ESVT, la commission d'école peut décider si oui ou non un deuxième camp de ski aura lieu alors qu'apparemment au niveau primaire c'est le Conseil communal qui décide ?"

Réponse de M. Claude-Alain Chapatte, conseiller communal

Etant bien conscient des enjeux financiers à l'ESVT, le mot d'ordre était le refus de ce 2^{ème} camp de ski. Madame **Carine Hanser**, conseillère communale a fait passer le message aux délégués de l'ESVT de voter contre ce projet. Lors du vote de l'assemblée des délégués, la majorité l'a emportée.

Madame Dorothee Lovis est satisfaite.